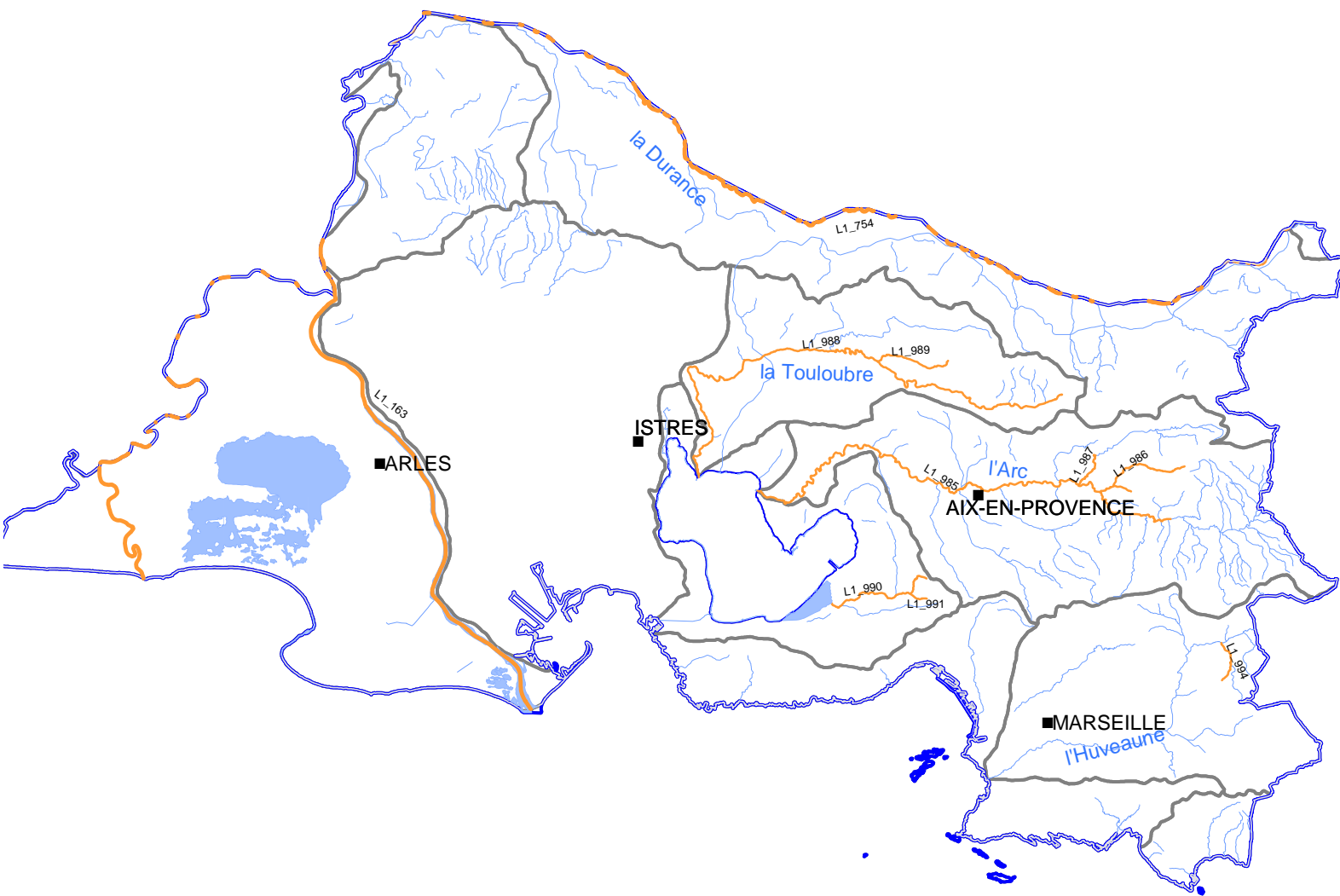


Cours d'eau, tronçons de cours d'eau et canaux classés en liste 1  
sur les Bouches du Rhône  
au titre du 1° du I de l'article L214-17 du Code de l'Environnement

etiq_liste1	Nom_Liste1
L1_754	La Durance du Verdon au Rhône
L1_985	L'Arc de l'aval de la zone industrielle de Rousset-Peynet (coordonnées L93 X= 910 135 - Y= 6 267 551) à l'Etang de Berre
L1_986	Le Bayon et ses affluents
L1_987	La Cause à l'aval du barrage du Lac Zola
L1_988	La Touloubre
L1_989	Le Ruisseau de Budéou
L1_990	La Cadière
L1_991	Le Ruisseau de la Marthe
L1_994	Le Ruisseau de Vède



- limite départementale
- limite du bassin Rhône-Méditerranée
- Préfecture ou Sous Préfecture